

*Affaires courantes*

déclarer, au nom des Canadiens, que nos cours d'eau ne sont pas à vendre.

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Sur un autre sujet, de nombreux habitants de Kamloops ont signé une pétition dans laquelle ils expriment leurs inquiétudes concernant la rumeur voulant que le gouvernement ait l'intention de geler en permanence les fonds qu'il verse à la GRC. Ils veulent s'assurer que l'ordre public sera maintenu et, à cette fin, ils prient le gouvernement fédéral de veiller à ce que la GRC reçoive les fonds nécessaires.

## LES CRIMES AVEC VIOLENCE

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, je me lève pour présenter une pétition de gens habitant surtout la région de Windsor, en Ontario. Ils demandent humblement au Parlement d'adopter une loi qui prévoit des peines minimales obligatoires pour tous les crimes avec violence et qui s'applique uniformément à toutes les régions du Canada.

Cette pétition a été dûment certifiée par le greffier de la Chambre.

## LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de certains habitants de régions rurales de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires invitent le ministre des Communications à s'opposer à l'offre d'Unitel qui voudrait concurrencer les compagnies de téléphone dans le secteur du service interurbain et ils prient le ministre de tenir des audiences dans les collectivités rurales pour consulter leur population sur les effets d'une telle déréglementation.

## LE LOGEMENT

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, je voudrais moi aussi présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition venant de plus d'une centaine d'habitants de Thunder Bay, qui demandent au gouvernement de réduire de 10 à 5 p. 100 le versement initial sur une maison, ce qui a été fait hier, et de continuer à appuyer la politique de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

## LA FISCALITÉ

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour présenter des pétitions venant de gens de ma circonscription. Les pétitionnaires continuent d'exhorter le gouvernement à reconsidérer sa façon d'aborder la réforme fiscale au Canada. Après avoir traversé la période de Noël durant laquelle la TPS a eu des effets catastrophiques pour les

petites et moyennes entreprises, nous avons maintenant la preuve irréfutable que cette taxe ne donne pas les résultats escomptés. Les pétitionnaires prient humblement la Chambre de l'annuler.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, nous répondrons aujourd'hui aux questions nos 127, 144, 178, 180, 181, 184, 186, 190 et 201.

[Texte]

Question n° 127—**M. Waddell:**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1990, y a-t-il eu a) des rencontres, b) des conversations téléphoniques, c) d'autres formes de communication entre des représentants du Bureau du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Bureau des relations fédérales-provinciales et du Conseil canadien des chefs d'entreprises afin de discuter de la Constitution et, dans l'affirmative, (i) quand ces contacts ont-ils été établis, (ii) qui a pris part à ces rencontres, (iii) des documents ont-ils été échangés et, dans l'affirmative, lesquels?

**Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles):** En ce qui concerne le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil privé et le Bureau des relations fédérales-provinciales:

Dans le cadre de sa vaste stratégie de consultation au sujet des questions liées à l'unité, stratégie qui était énoncée dans le discours du trône du 13 mai 1991, le gouvernement a établi un programme de consultations régulières avec les gouvernements provinciaux et les organismes non gouvernementaux. Dans ce contexte, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 1991, les fonctionnaires participant au processus d'unité ont tenu des consultations d'envergure avec une vaste gamme de groupes non gouvernementaux, notamment des organismes bénévoles, des universitaires, des groupes d'autochtones comme l'Inuit Tapirisat du Canada et l'Assemblée des premières nations, des groupes d'entreprises comme le Conseil canadien des chefs d'entreprises et la Fédération canadienne des associations indépendantes, et des organisations syndicales comme le Congrès du travail du Canada.

Les consultations avec les groupes non gouvernementaux avaient pour objet d'obtenir leur opinion au sujet des questions constitutionnelles clés. À cet égard, les fonctionnaires ont reçu divers discours et énoncés de position de la part d'organismes comme le CCCE et discuté généralement avec eux.